

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

À une **séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue **le lundi 15 décembre 2025 à 19 h 00**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents les conseillers Josée Beaudoin
Bertrand Bilodeau
Nathalie Laporte
Samuel Côté
Marie-Claude Poulin
Guillaume Bouchard
Jennifer D'Arcy
Simon Mailhot

Sous la présidence de Madame la mairesse Nathalie Pelletier.

Son absents le directeur général adjoint, Me Vincent Tanguay et la greffière, Me Marie-Pierre Gauthier.

Sont également présentes la directrice générale, Me Sylviane Lavigne et la greffière adjointe, Me Mélanie Pelletier.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. FINANCES
 - 2.1) Présentation des prévisions budgétaire 2026;
 - 2.2) Adoption des prévisions budgétaires 2026.
3. AFFAIRES NOUVELLES
4. QUESTIONS DES CITOYENS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est télédiffusée en direct et rediffusée en semaine sur NousTV et Câble Axion.

Elle est également webdiffusée en direct sur la chaîne YouTube et sur la page Facebook de la Ville de Magog. Elle sera disponible sur le site Internet de la Ville le lendemain de la séance. L'adresse de la Ville de Magog est le www.ville.magog.qc.ca/seancesconseilmunicipal.

Les différentes résolutions adoptées par le conseil municipal sont présentées sommairement par les membres du conseil. Il faut se référer au procès-verbal qui sera disponible ultérieurement pour avoir le texte exact de celles-ci.

1. 409-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Samuel Côté

Que l'ordre du jour de la présente séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

2. FINANCES

2.1. Présentation des prévisions budgétaires 2026

M. Samuel Côté, conseiller, assisté par Mme Manon Courchesne, trésorière et directrice de la trésorerie et des finances, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2026.

2.2. 410-2025 Adoption des prévisions budgétaires 2026

IL EST proposé par la conseillère Jennifer D'Arcy

Que les prévisions budgétaires des activités de fonctionnement de la Ville pour l'année 2026 totalisant 119 581 800 \$ soient adoptées.

Que les documents explicatifs de ces prévisions budgétaires 2026 soient publiés sur le site Internet de la Ville et dans une prochaine édition du journal « Le Reflet du Lac », et ce, au lieu d'une distribution à chaque adresse civique sur le territoire de la ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES NOUVELLES

La présente séance est une séance extraordinaire et en conséquence, aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour *puisque les membres du conseil municipal ne sont pas tous présents.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS DES CITOYENS

Questions d'intérêt particulier

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à remplir un formulaire d'identification et à le remettre à la greffière à la fin de la séance. Ce formulaire est disponible à l'entrée de la salle. Il permettra à la Ville de communiquer avec les citoyens pour éclaircir une question posée ou pour y répondre lorsque la question comporte un intérêt particulier. Il n'est pas nécessaire de le remplir plus d'une fois.

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à le faire en direct, par téléphone ou par le biais de la page Facebook de la Ville, lors de la télédiffusion ou la webdiffusion de la séance.

Questions des personnes présentes, transmises via Facebook ou par téléphone :

Les intervenants sont :

- Michel Raymond
 - Montant placé qui génère les revenus d'intérêts;
 - Argent réservé pour l'aréna
- Pierre Charette
 - Compteurs intelligents.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

- Lise Messier
 - Logements sociaux.
- Josiane Jetté
 - Organismes sur le territoire
- Vincent Ledoux.
 - Types d'arbres à planter;
 - Espace des tisserands.
- Robert Ranger
 - Logements sociaux;
 - Transport collectif
 - État des routes (déneigement).
- Michel Raymond
 - Sommes qui seront investis pour les trottoirs et rues.
- Pierre Boucher
 - Politique de la dette et ses bases;
 - Fonds de roulement.
- Alain Albert
 - Bonification de la présentation.

Question Facebook

- Jacqueline Lacasse
 - Rue Yvette refaite en 2026.
- .Haley Morse
 - Rue Norbel ne sera pas refaite en 2026.
- Éric Corriveau
 - 17^e avenue ne sera pas refaite en 2026.

5. 411-2025 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST proposé par le conseiller Simon Mailhot

Que, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit levée vers 19 h 53.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mairesse

Greffière adjointe